



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES
École Carignan-Salières

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement tenue le 29 avril 2019 à 19h00 à l'école Carignan-Salières

No. Résolution

ÉTAIENT PRÉSENTS	
Mme Karine Verreault	Parent
Mme Kim Rémillard	Parent
M. Charles-Antoine Godue-Faucher	Parent
M. Martin Bolduc	Parent
Mme Anne Jourdain	Responsable du service de garde
Mme Peggy Charest	Représentante du personnel professionnel
Mme Isabelle Dupuis	Enseignante
Mme Catherine Saulnier	Enseignante
M. Guillaume Girard	Parent
ÉTAIENT ABSENTES	
Mme Josette Langevin	Enseignante
Mme Édith Labrosse	Membre de la communauté
PARTICIPAIT ÉGALEMENT	
Mme Martine Fréchette	Directrice
ORDRE DU JOUR PROPOSÉ	
1. Accueil	
1.1 Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée	
Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée à 19h03	
2. Nomination d'un ou d'une secrétaire	
Madame Isabelle Dupuis est nommée.	
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 29-04-2019	
La lecture de l'ordre du jour étant faite par Kim Rémillard, il est proposé d'ajouter :	
- « module extérieur » au point 7.3.1.	
- « lignes d'espaces de stationnement » au point 7.3.2	
- En varia : remplacement d'un enseignant	
et d'enlever le point 7.2.5 Parole à la représentante de la communauté, puisque Mme Édith Labrosse est absente.	
Il est proposé par Mme Catherine Saulnier d'adopter l'ordre du jour modifié.	
LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	
4. Approuver le procès-verbal de la rencontre du 25 février 2019	
Il est proposé par Mme Anne Jourdain d'approuver le procès-verbal de la réunion du 25 février 2019.	

CE-131-18-19-27



CE-131-18-19-28

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Affaires relatives au procès-verbal du 2019-02-25

Mme Martine Fréchette mentionne que pour le moment, il n'y a pas de changements à la grille-horaire de l'année scolaire prochaine, en lien avec la possibilité de la mise en place des récréations de 20 minutes. Elle n'a pas eu de réponse au sujet de l'inclusion ou non des minutes d'accueil et de déplacement dans le total de 20 minutes de récréation.

Elle nous mentionne également que les 2 élèves choisis pour la reconnaissance de leur grande persévérance dans le cadre du mois de la persévérance, recevront chacun un certificat cadeau de 60\$ de la librairie Larico de Chambly.

Mme Fréchette explique que les inscriptions à l'activité parascolaire de jonglerie se sont bien déroulées.

Le sujet de la création d'un mini-conseil pour l'année scolaire prochaine, n'a pas encore été abordé au CEE. Ce sera fait lors de la réunion du mois de mai ou juin.

6. Parole au public

Mme Stéphanie Lefebvre assiste à la réunion. Elle veut entendre les renseignements au sujet du module de jeux.

7. Étude des dossiers

DÉCISION

7.1.1 Approuver les principes d'encadrement des frais chargés aux parents en 2019-2020

Mme Martine Fréchette présente le document « Principes d'encadrement Frais chargés aux parents ». Elle mentionne que c'est le même document que celui des années précédentes, sauf pour une phrase qui a été ajoutée au point F- Activités éducatives complémentaires.

Il est proposé par Mme Isabelle Dupuis d'approuver les principes d'encadrement des frais chargés aux parents en 2019-2020 tels que présentés.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.2 Approuver les encadrements du service de garde pour 2019-2020

Mme Anne Jourdain présente le document des encadrements du service de garde. Elle mentionne que c'est le même document que celui de l'année scolaire passée, sauf pour la tarification pour les frais de garde en fréquentation à statut régulier qui augmente à 8,35\$.

CE-131-18-19-29



CE-131-18-19-30

Il est proposé par M. Charles-Antoine Godue-Faucher d'approuver les encadrements du service de garde pour 2019-2020 tels que présentés.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.3 Adopter le projet éducatif de l'école

Mme Martine Fréchette présente le document du projet éducatif de l'école. Elle mentionne qu'il a été vu et révisé par la direction de la Commission Scolaire.

Mme Rémillard suggère d'ajouter aux tableaux des pages 10 et 11, le nombre total d'élèves pour chaque niveau.

Il est proposé par M. Charles-Antoine Godue-Faucher d'approuver le projet éducatif de l'école.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-131-18-19-31

7.1.4 Approuver les sorties éducatives

Mme Martine Fréchette présente des activités éducatives complémentaires (Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire pour les élèves du préscolaire, Estelle Farfadel pour les élèves de 1^{ère} année et Samajam pour tous les élèves de l'école).

Il est proposé par Mme Peggy Charest d'approuver les sorties éducatives telles que présentées.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-131-18-19-32

DISCUSSION :

7.2.1 Critères de sélection de la direction d'établissement

Mme Rémillard présente le document « Besoins et caractéristiques du milieu en lien avec les critères de sélection de la direction d'établissement ».

Quelques corrections et modifications sont apportées au document.

Il est proposé par M Martin Bolduc d'approuver les critères de sélection de la direction d'établissement.

CE-131-18-19-33

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2.2 Parole à la présidente

Mme Kim Rémillard nous mentionne que suite à la dernière rencontre du Conseil, elle a revu les règles de régie interne pour le point « Parole aux publics ». Elle nous explique que notre façon de procéder est tout à fait dans les règles et est comparable aux procédures proposées par la CSP.



Mme Rémillard nous informe que si les membres du Conseil d'établissement désirent faire des revendications auprès de la Ville de Carignan, ils doivent se présenter au Conseil de ville en tant que citoyen et non en tant que membre du Conseil d'établissement de l'école. Il est proposé d'ajouter cette précision aux règles de régie interne du Conseil d'établissement.

7.2.3 Parole aux membres

Mme Anne Jourdain nous présente la nouvelle application « Hop! Hop! » qui offre 2 services reliés au service de garde. Le premier service est offert aux parents utilisateurs du service de garde. Ils téléchargent l'application et s'inscrivent pour un tarif annuel de 25\$ par famille. Cela leur permet d'aviser le service de garde de l'heure exacte à laquelle ils arriveront afin que leur(s) enfant(s) se prépare(nt) à l'avance et qu'il(s) soit(ent) prêt(s) à quitter dès leur arrivée. Une période d'essai sera mise en place gratuitement jusqu'en septembre. Le 2^e service est un système de communication à l'interne avec des tablettes android pour le personnel du service de garde. Quand un enfant quitte, l'éducateur(trice) reçoit une notification sur sa tablette android plutôt que par radios émetteurs. Les radios émetteurs seront encore utilisés en cas d'urgence et durant l'heure du dîner.

Mme Isabelle Dupuis nous mentionne que le mois de mai est le mois de l'activité physique. En plus du Grand Défi Pierre Lavoie, il y aura toutes sortes d'activités physiques et de thématiques afin de le souligner.

Mme Catherine Saulnier nous mentionne que durant le mois de mai, ce sera aussi les semaines de la culture. Pour l'occasion, plusieurs activités auront lieu, dont : la présentation de saynètes humoristiques par des élèves de 6^e année en art dramatique, un spectacle extérieur de cerceau aérien et de jonglerie, un spectacle de la troupe Samajam et une exposition d'œuvres d'art des élèves de l'école.

M. Martin Bolduc demande si le nom de l'école peut apparaître sur les afficheurs des téléphones, plutôt que seulement le numéro de téléphone.

7.2.4 Parole au représentant du comité de parent

M. Charles-Antoine Godue-Faucher n'a rien à mentionner.

INFORMATION

7.3.1 Module de jeu extérieur

Mme Martine Fréchette nous annonce que les travaux d'installation du module de jeu extérieur débiteront le jeudi, 2 mai 2019. Des clôtures de sécurité encercleront le chantier. Si la température le permet, les travaux seront terminés pour le vendredi, 10 mai 2019. Mme Fréchette nous mentionne qu'un horaire sera fait pour permettre à tous les enfants de jouer (par niveau) dans le module, puisque seulement 55 enfants au maximum peuvent y jouer en même temps.



7.3.2 Lignes d'espaces de stationnement

Mme Martine Fréchette nous mentionne que la Commission Scolaire a donné son aval pour faire effacer les lignes d'espaces de stationnement qui longent le trottoir, de l'entrée du stationnement jusqu'à l'entrée du service de garde. Il est aussi suggéré par les membres du Conseil d'établissement, d'afficher des pancartes « nouvelle signalisation » et « stationnement interdit ». De plus, il est suggéré de faire une demande à la Ville de Carignan pour des lignes de traverse piétonnière.

8. Varia

M. Charles-Antoine Godue-Faucher demande si c'est possible d'aviser les parents d'une classe dont l'enseignant(e) s'absente de façon prolongée.

9. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le lundi 27 mai 2019 à 19h.

Il est proposé par Karine Verreault de levée l'assemblée à 21h06.

CE-131-18-19-34

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Direction :

Martine Fréchette

Date : ____/____/____

Présidente :

Kim Rémillard

Date : ____/____/____